



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PRÉFECTURE DES LANDES

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

**ÉCOLE DE CONDUITE BENQUET**

1 Cours Gallieni

40100 DAX

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

### **« QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **16 octobre 2018** jusqu'au **15 octobre 2021**

Pour le préfet et par délégation,

La directrice des sécurités



Marie-Thérèse NEUNREUTHER